





INFORMATION BOURSES COLLEGE

Le Chef d'établissement

Mme MEROUR Florence

Téléphone 05-45-65-02-72

Télécopie 05-45-65-14-85

Courriel Ce.0160031x @ac-poitiers.fr

Adresse postale 2, rue du petit mairat 16310 MONTEMBOEUF La campagne de bourses du collège aura lieu jusqu'au vendredi 9 octobre 2020.

Elle se fait de manière informatique, en ligne via les téléservices (https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts)

En cas de perte de vos codes, je vous invite à contacter le secrétariat pour le renouvellement de votre accès.

N'hésitez pas au préalable à consulter le site internet du ministère sur http://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970 pour :

- Vérifier votre éligibilité via le simulateur en ligne La déclaration de revenus servant de base au calcul est celle des 2 parents ou du parent et de son conjoint/concubin, quelle que soit la résidence de l'enfant (exclusive ou alternée). Seuls, les revenus 2019 seront pris en compte, sauf en cas de modification de revenus pour cause de décès d'un parent, divorce ou séparation attestée, changement de résidence exclusive de l'élève.
- Consulter le barème des bourses, les montants de prime d'internat, etc.

En cas de difficulté, merci de prendre contact avec le collège qui vous délivrera un formulaire papier et vous accompagnera dans vos démarches.

Pour rappel, en cas de divorce/séparation, c'est le parent qui a la charge fiscale de l'enfant qui dépose la demande, bénéficie le cas échéant, de la bourse et règle les frais de demi-pension ou d'internat.

Restant à votre entière disposition,

Cordialement.

Madame, Monsieur,

